

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 03 Juillet 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 04

Absents : 06

Procurations : 03

Sens du Vote

Pour : 22

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 08

**Date de transmission
en préfecture :**

11 JUIL. 2025

Par suite d'une convocation en date du 26 juin 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 03 juillet à 19h00** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernard BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Anne-Marie CANGOU, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU.

Absents excusés : Jacqueline TASSIUS, Marie-Pierre DARLY, Nicolas BRESLAU, Gaston GERAN.

Absent : Virginie GUILLAUME, Aline TOI, Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Procurations : Jacqueline TASSIUS donne procuration à Juliette FARNABE, Marie-Pierre DARLY donne procuration à Christiane COLET BAILLET, Nicolas BRESLAU donne procuration à Frédéric OTTO.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOU

Accompagnement d'un jeune escrimeur Habissois
Prometteur

Monsieur le Maire expose :

Par courrier du **13 juin 2025**, le jeune escrimeur **Noah GRENADIN** demeurant 2 Lot les Hauts de Schoelcher fait savoir à la collectivité, qu'il participera à la fête des **Jeunes Critérium National M15** qui a eu lieu à Paris au centre omnisports universitaire du MOULON les **21 et 22 juin 2025**.

A cet effet, il sollicitait un accompagnement financier de la part de la commune lui permettant de "couvrir les frais suivants" :

- inscriptions aux compétitions
- déplacements et hébergements
- équipements sportifs

Le coût global de ce déplacement était chiffré à **3 199,67 €**

Fidèle à sa philosophie et à son programme politique visant à promouvoir l'excellence sur le territoire, **Monsieur Maire** propose à l'assemblée au regard des résultats obtenus lors de ces championnats (**Champion national 2 par équipe**) d'octroyer à ce jeune escrimeur **Habissois** Prometteur la somme de **1 000,00 €**.

Le conseil municipal
Où l'exposé du Maire
Après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : D'octroyer à ce jeune escrimeur Habissois Prometteur la somme de **1 000,00 €** qui permettra de réduire les frais liés à ce déplacement.

Article 2 : D'imputer cette somme sur le budget primitif en cours qui sera virée sur le compte de Monsieur **MEBARKI-GRENADIN Noha**

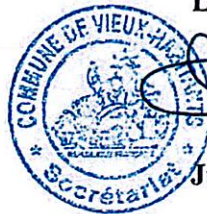
Article 3 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, et à Madame la Comptable publique.

Pour expédition conforme

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 15 JUIL. 2025



Le Maire

Jules OTTO